



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse

Annecy, le 15 janvier 2021

Covid 19

Stratégie de vaccination en Haute-Savoie

**La
VACCINATION**
CONTRE LA #COVID19
PRÈS DE CHEZ VOUS
DÈS MAINTENANT

Annecy / Seynod - Cap Périaz
Annemasse - Salle Martin Luther King
Bonneville - Agora
Cluses - Médipôle
Rumilly - Centre hospitalier
Saint-Jean-d'Aulps - Maison de la santé
Saint-Julien-en-Genevois - Centre hospitalier
Thonon-les-Bains - Salle Lémaniaz
Sallanches - Salle Léon Currial

Plus de 75 ans

Personnes à très haut risque

Services de l'État de Haute-Savoie

CONTACT PRESSE

04.50.33.60.58 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 -

74 034 Annecy cedex - 04.50.33.60.00

Dans le cadre de la déclinaison départementale de la stratégie nationale de vaccination contre la Covid-19, la vaccination s'ouvre désormais, après les professionnels de santé et les publics accueillis en EHPAD et en USLD, à toutes les personnes de plus de 75 ans vivant en autonomie ainsi qu'à celles ayant une « pathologie à haut risque ». Ces dernières qui le souhaitent, pourront se faire, progressivement, vacciner contre la Covid-19 dans l'un des centres de vaccination du département.

Cette population vient s'ajouter au public prioritaire, défini par le ministère des solidarités et de la santé s'appuyant sur l'avis de la Haute Autorité de Santé :

- résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et unités de soins de longue durée, vaccinés dans leurs établissements ;
- personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suites et de réadaptation, et hébergées en résidences autonomie, résidences services, petites unités de vie, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants ;
- personnes vulnérables en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés ;
- professionnels de santé, y compris libéraux, et les autres professionnels des établissements de santé et des établissements et services médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables, les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans et/ou des comorbidités.

1/ Ouverture de 9 centres de vaccination en Haute-Savoie

A compter du mardi 19 janvier, à 14h, 9 centres de vaccination ouvriront leurs portes en Haute-Savoie, accessibles aux personnes suivantes :

- personnes de plus de 75 ans ;
- personnes vulnérables avec « pathologies à haut risque » :
 - atteints de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie ;
 - atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
 - transplantés d'organes solides ;
 - transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
 - atteints de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ;
 - atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risques en cas d'infection (liste spécifique établie par le COS et les filières de santé des maladies rares) ;
 - atteints de trisomie 21.

Tous ces centres répondent à un cahier des charges élaboré par l'Agence régionale de santé.

Vous pourrez retrouver tous les centres de vaccination sur le site : www.sante.fr

NUMÉRO VERT NATIONAL : 0800 009 110		
Centres de vaccination	Horaires d'ouverture	Numéro pour la prise de RDV
ANNECY Cap Périaz - 100 avenue de Périaz	Du lundi au samedi 9h - 13h / 14h - 18h	04 50 33 62 33 (7j/7 de 8h à 18h)
ANNEMASSE Espace Martin Luther King – 2 Rue des Frères Tassile	Du lundi au samedi 8h - 13h / 14h - 18h	

THONON-LES-BAINS Salle Lemaniaz – 13 avenue de la Grangette	Du lundi au vendredi 8h - 13h / 14h-18h samedi 9h - 13h	04 50 33 62 33 (7j/7 de 8h à 18h)
BONNEVILLE Agora – 42 avenue de la gare	Du lundi au vendredi 9h – 13h / 14h - 18h	
SAINT-JEAN-D'AULPS Maison de santé de la Vallée d'Aulps – 58 impasse Alexis Léaud	Du lundi au vendredi 8h - 13h / 14h - 18h samedi 8h - 13h	06 12 52 94 10
CLUSES Médipôle – 35 boulevard de Chevrans	Tous les jours 10h - 18h	04 50 96 69 00
RUMILLY Centre hospitalier de Rumilly – CNPR – 1 rue de la Forêt	Du mardi au vendredi 8h - 12h	04 50 01 83 99
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS Centre Hospitalier Annecy-Genevois site Saint-Julien - Chemin du loup	Mardi – jeudi – vendredi 9h - 12h	04 56 49 74 27
SALLANCHES Salle Léon Curral – 213 avenue Albert Gruffat	Tous les jours 9h - 18h	04 50 91 03 88



2/ Organisation des centres et prise de rendez-vous

La prise de rendez-vous (uniquement pour les publics prioritaires cités ci-dessus) débutera à partir du 15 janvier 2021.

Comme prévu par le ministère des solidarités et de la santé, les rendez-vous pour se faire vacciner seront pris en ligne, sur **doctolib.fr**. Pour faciliter la prise de rendez-vous des personnes n'ayant pas internet ou n'étant pas familières des réservations en ligne, la préfecture de la Haute-Savoie met en place à compter du **15 janvier, une plateforme téléphonique accessible 7jours/7 de 8h à 18h.**

En composant le numéro vert national **0800 009 110** ou le **04 50 33 62 33** les appelants seront mis en relation avec un opérateur qui effectuera pour eux et en direct la réservation en ligne dans le centre de leur choix, à partir du site dédié <https://sante.fr/carte-vaccination-covid>. Le rendez-vous du rappel vaccinal sera pris dès la 1ère injection.

Dans le cadre de l'application du couvre-feu dès 18 heures, le déplacement dans un centre de vaccination est un motif dérogatoire valable permettant de justifier son trajet.

3/ Les centres de vaccination ouverts pour les professionnels de santé

Centres de vaccination	Publics	Horaires d'ouverture	Numéro ou site internet pour la prise de RDV
Centre Hospitalier Ancecy-Genevois site Epagny 1, avenue de l'hôpital - 74 370 Epagny-Metz Tussy.	Professionnels de tous les métiers exerçant au sein des établissements de santé ou professionnels libéraux, âgés de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités.	du lundi au vendredi, de 8h30 - 18h30	04 56 49 74 27 ou https://www.doctolib.fr/hopital-public/ancecy/centre-hospitalier-ancecy-genevois-centre-de-depistage-et-de-vaccination-covid-19
Centre Hospitalier Ancecy-Genevois site Saint-Julien Chemin du loup - 74164 Saint-Julien-en-Genevois.		du lundi au vendredi, de 8h30 - 18h30	04 56 49 74 27 ou https://www.doctolib.fr/hopital-public/ancecy/centre-hospitalier-ancecy-genevois-centre-de-depistage-et-de-vaccination-covid-19
Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) - 558, route de Findrol – 74130 Contamine sur Arve.		du lundi au vendredi, de 10h - 18h	04 50 82 31 90 https://ch-alpes-leman.fr/reservation-vaccination-covid-19/
Hôpitaux du Léman : HDL - site de Thonon les Bains - Espace Gériatrique du Léman		du lundi au vendredi, de 10h - 18h	04 50 83 24 21 https://ch-alpes-leman.fr/reservation-vaccination-covid-19-hdl/
Hôpitaux du Pays du		du lundi au vendredi, de	04 58 38 00 25

Mont-Blanc : HPMB - site de Sallanches - Institut de Formation des Aides-Soignants		10h - 18h	https://ch-alpes-leman.fr/reservation-vaccination-covid-19-hpmb/
Conseil de l'ordre des médecins - Le Péricle's - Bâtiment C, Allée de la Mandallaz – Epagny Metz Tessy	Médecins libéraux en activité	Vendredi, samedi et dimanche 10h - 17h	Réservation en ligne : https://resadoc.fr/



4/ Rappel de la stratégie nationale de vaccination

La stratégie nationale de vaccination a pour objectifs de faire baisser la mortalité et les formes graves de Covid-19, de protéger les Français et le système de santé et de garantir la sécurité sanitaire de toutes les personnes vaccinées. Pour rappel, en France, la stratégie repose sur trois grands principes :

- **Le libre choix des patients** : la vaccination n'est pas obligatoire.
- **La prise en charge du vaccin à 100 % par l'Assurance maladie** : aucun Français ne doit renoncer à se faire vacciner pour des raisons financières.
- **La sécurité** : la vaccination se fera dans le strict respect de toutes les règles qui encadrent l'utilisation des produits de santé dans notre pays.



5/ Questions / réponses sur la vaccination

Où trouver le centre de vaccination le plus proche de chez moi ?

Tous les centres de vaccination en France seront **progressivement répertoriés** sur le site www.sante.fr sur lequel une géolocalisation est possible. Un affichage en « mode liste » ou en « mode carte » donnera accès à l'ensemble des sites répertoriés ainsi que les modalités d'accès [adresse-horaires] et les dispositifs de rendez-vous en ligne proposés [Doctolib] ainsi qu'un numéro de téléphone pour chacun des centres.

Quelles sont les modalités d'accès aux centres de vaccination ?

Il est nécessaire de prendre un rendez-vous avant de se rendre dans un centre de vaccination. Ce rendez-vous peut être pris en ligne [Doctolib] ou par téléphone.

Puis-je me faire vacciner chez mon médecin traitant ?

La vaccination peut être réalisée par un médecin généraliste ou un infirmier diplômé d'État ou tout autre soignant habilité dès lors qu'il est sous la responsabilité du médecin. La vaccination ne peut se faire à ce jour que dans un centre de vaccination, en attendant qu'elle puisse se faire chez votre médecin traitant ou par d'autres professionnels de santé.

La vaccination est-elle gratuite ?

Oui la vaccination est totalement gratuite. Il n'y a aucun fond à avancer.

Quelles sont les modalités de vaccination ?

Avant toute vaccination, une consultation pré-vaccinale sera menée par un médecin ou sous sa responsabilité. Quelques questions seront posées au patient à l'oral ou à travers un questionnaire simple permettant de s'assurer que la personne peut être vaccinée : état de santé, absence de contre-indications, recueil du consentement. En cas de contre-indications, le médecin apportera toutes les explications nécessaires et pourra répondre aux questions posées.

La vaccination contre la Covid-19 est une injection intramusculaire, dans l'épaule le plus souvent, comme la plupart des vaccins. Vous serez ensuite invité à rester 15 minutes sur place par mesure de sécurité, puis vous pourrez rentrer chez vous. Les 2 vaccins autorisés nécessitent une 2^e injection à J+28 pour le vaccin Pfizer-BioNTech et à J+30 pour le vaccin Moderna.

Ils assurent une protection à 95 % contre la Covid-19, y compris les formes graves.

L'immunité est atteinte en 3 semaines après la 2^e injection et dure au moins 6 mois (au vu des connaissances actuelles). À ce stade, les scientifiques considèrent que les vaccins utilisés sont efficaces sur le nouveau variant britannique.

Comme pour tout vaccin, il sera inscrit dans votre dossier santé (carnet de vaccination, attestation, etc.)

Une fois vacciné, il est indispensable de continuer à maintenir le lavage des mains et le port du masque. Même vacciné, vous pouvez porter le virus et le transmettre.

Si j'ai eu le Covid, dois-je me faire vacciner ?

La Haute Autorité de Santé (HAS) estime dans son avis du 17 décembre qu'il n'y a pas lieu de vacciner systématiquement les personnes ayant déjà développé une forme symptomatique de la Covid. Toutefois, dans le respect des recommandations préliminaires annoncées par la Haute Autorité de Santé, ces personnes doivent pouvoir être vaccinées si elles le souhaitent à l'issue d'une décision partagée avec le médecin. Dans ce cas, il paraît préférable de respecter un délai minimal de trois mois à partir du début des symptômes.

Je viens de recevoir un vaccin contre la grippe saisonnière, existe-t-il un délai avant de recevoir le vaccin contre la Covid ?

D'après les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), en l'absence de données sur l'administration concomitante des vaccins Pfizer/BioNtech ou Vaccin Moderna avec d'autres vaccins, il est recommandé de ne pas co-administrer un autre vaccin. Un intervalle de 14 jours minimum paraît nécessaire, avant ou après l'administration d'un autre vaccin (pour chacune des doses). Il est conseillé de ne pas faire un autre vaccin dans l'intervalle entre les deux doses de l'un ou l'autre des vaccins._

Faut-il faire un dépistage avant de recevoir le vaccin ?

Il n'est pas utile de se faire tester avant de se faire vacciner. Cependant si une personne est identifiée comme

contact à risque, la vaccination doit être repoussée et un test réalisé pour confirmer ou non une infection. Si le test est négatif, la vaccination pourra alors avoir lieu.

Existe-t-il un registre de personnes vaccinées ?

Oui. Il s'agit de « **Vaccin Covid** ». Vaccin Covid est un téléservice développé par la caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM) qui permettra aux personnels soignants d'enregistrer la traçabilité de la consultation de pré-vaccination et de la vaccination. Il n'est développé que pour la vaccination contre le Covid-19 et n'a pas vocation à être utilisé pour d'autres vaccins. Il a été mis en service le 4 janvier.

L'objectif est d'assurer une traçabilité de la vaccination. Les données enregistrées sont : qui a été vacciné, par qui, où, quand, par quel vaccin et quel numéro de lot. Des données similaires sont enregistrées pour la consultation pré-vaccinale. Ces données permettront d'assurer un suivi de la couverture vaccinale et du suivi de la campagne (nombre de personnes vaccinées, taux de personnes âgées vaccinées...). Elles seront également un outil précieux du dispositif renforcé de pharmacovigilance mis en place pour la sécurité des personnes vaccinées.

Pour plus d'informations

- Ministère de la Santé et des Solidarités : <https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/la-vaccination-contre-la-covid-19/je-suis-un-particulier/article/foire-aux-questions-la-vaccination-contre-la-covid-19>
- Vaccination info service : <https://vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/COVID-19>
- Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins>
- ARS Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-strategie-vaccinale-contre-la-covid-19>
- Consultations des centres de vaccination et prise de RDV : <https://www.sante.fr/>
- Haute autorité de Santé : HAS : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3165982/fr/coronavirus-covid-19

Pour les établissements de santé

- Le Système d'Information Vaccin COVID a été développé par l'Assurance Maladie qui en assure la promotion et l'assistance à utilisateurs via le réseau des Conseillers Informatique Services (CIS). Pour les contacter en **Haute-Savoie** : cis.cpam-annecy@assurance-maladie.fr
- Un support téléphonique dédié spécifiquement aux établissements de santé pour les difficultés de connexion à VACCIN COVID a été mis en place par l'Assurance Maladie afin de les accompagner : 0800 08 12 07 (lundi au samedi 9h – 20h).